

Octobre 2016

S'immerger dans l'innovation sociale

n°29

# focales



## Point jaune

La fugue en mode mineur

ÉCOLE



**P**oint jaune héberge des jeunes en difficulté, 24 heures sur 24, depuis plus de trente ans. Chaque nuit, des jeunes de moins de 20 ans posent volontairement leurs valises dans ce service d'aide en milieu ouvert (AMO). Pour quelques nuits seulement, ils échappent à un conflit parental, à une institution, à l'errance en rue. Ce court laps de temps leur permet de souffler un peu, de chercher une protection, même éphémère, face au chaos familial. Mais la saturation des services mandatés dans l'aide à la jeunesse a un impact sur l'AMO. Des jeunes en danger y sont « placés » dans l'urgence par des autorités mandantes, faute de solution dans un service adéquat, brouillant parfois les limites entre l'aide volontaire et l'aide contrainte. Dans tous ces cas, les histoires difficiles de ces jeunes témoignent des blessures de notre temps.

*Par Cédric Vallet. Illustrations de Charlotte Lemaire*



# Point jaune

## La fugue en mode mineur

**Au centre de Charleroi, Point jaune offre à des jeunes en rupture familiale une aide simple et basique : un hébergement de trois nuits au maximum. Ce court laps de temps leur permet de souffler, mais aussi d'imaginer de nouvelles solutions.**

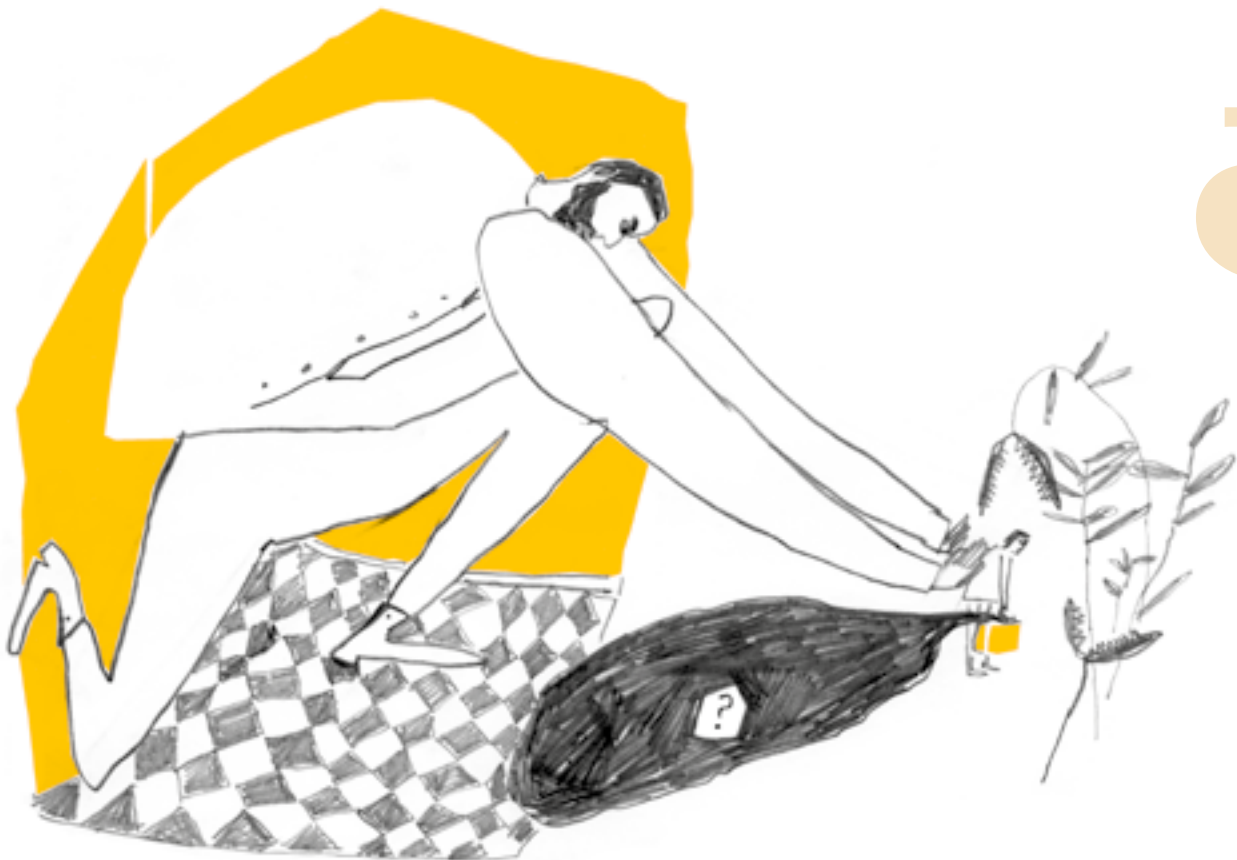
Jonathan ne verse pas de larmes. Derrière ce petit sourire distant qu'il esquisse, on devine un grand territoire de douleurs, qu'il tente de dissimuler, tant bien que mal. Ce jeune homme, d'à peine 18 ans, aux cheveux blonds coupés en brosse, est complètement perdu. Ses yeux bleus, l'espace d'un court instant, semblent s'éteindre, puis reprendre vie soudainement. « *Je n'ai pas d'autre endroit où aller*, dit-il. *Mon père et ma sœur m'ont foutu dehors. Je suis allé chez ma copine mais son père ne peut m'accepter que trois nuits par semaine. Je pourrais voir avec un copain pour dormir chez lui, mais je ne veux pas encore une fois demander.* »

En cette fin de mois d'août caniculaire, le papier peint défraîchi du service d'aide en milieu ouvert « Point jaune » (AMO), à Charleroi, donne l'impression de se décoller des murs. La salle d'entretien est moite. Les accoudoirs collent. Le tissu des fauteuils semble transpirer. Mais l'accueil de Séverine Deléglise, éducatrice, est rafraîchissant. Elle écoute calmement l'histoire de Jonathan, tente déjà de déblayer le terrain, d'imaginer qui pourrait prendre le relais, qui pourrait aider à trouver une solution structurelle pour ce jeune homme.

Sa situation est complexe. Jonathan voudrait toucher le revenu d'intégration mais il s'est égaré dans des dédales administratifs et a essuyé un refus difficile à avaler. « *Pourtant une assistante sociale m'avait dit que comme mon père m'a mis dehors et ne voulait plus de moi, j'aurais le revenu d'intégration* », dit-il.

Pour l'instant, ce que peut offrir Point jaune, c'est une aide simple et basique : un hébergement de court terme, pour trois nuits au maximum, dans sa maison rue du Palais, au centre de Charleroi. « *Ici, c'est un sas de décompression*, explique Olivier Leton, responsable de la permanence d'accueil 24 h/24 de l'AMO. *Un lieu pour poser ses valises, entamer une réflexion, et discuter avec un adulte de ce qu'ils veulent vraiment faire, de ce qu'ils peuvent faire.* »

Trois jours et trois nuits ne suffisent pas à réparer des vies abîmées. Mais ce laps de temps peut permettre à des jeunes de souffler, de penser à de nouvelles pistes. « *On ne peut pas tout changer, mais on sème quelques graines* », veut croire Olivier Leton.



## Hébergement d'urgence en AMO

Les AMO proposent un accompagnement individuel ou collectif à des jeunes en difficulté. Il s'agit d'une aide préventive qui doit être demandée par le jeune. La base « volontaire » de la demande d'aide est l'alpha et l'oméga du travail de ces associations. L'existence de ce genre de structures ouvertes, sans contraintes, dans le monde de l'aide à la jeunesse, paraît aujourd'hui évidente. Mais leur création fut le résultat d'une lutte contre la justice des jeunes de l'époque, où la judiciarisation et l'institutionnalisation régnaient en maîtresses.

L'action des AMO s'ancre dans le milieu de vie des jeunes. De très rares structures proposent toutefois une bouée de sauvetage à des mineurs (et, parfois, jusqu'à 20 ans), en leur proposant un toit en urgence pour du très court terme, leur permettant d'échapper à ce milieu de vie, l'espace d'un court instant. C'est le cas de Point jaune, à Charleroi, et de SOS-jeunes à Bruxelles.

Ajoutons à ces deux AMO le projet pédagogique particulier Abaka, à Bruxelles, qui héberge aussi des jeunes en crise sur une base volontaire (sans qu'il y ait besoin d'un acte d'une autorité mandante comme un service d'aide à la jeunesse [SAJ], un service de protection judiciaire [SPJ] ou un juge de la jeunesse).

## De la fugue au rejet parental

Le Point jaune recueille tout l'éventail des parcours compliqués, des séparations douloureuses, des brutalités conjugales et du mal-être de la jeunesse.

En 2015, l'AMO Point jaune a comptabilisé 395 « situations d'hébergement » dans l'un des sept lits qu'elle propose. Parmi les raisons qui poussent des adolescents et jeunes adultes à chercher un abri pour la nuit, on trouve les « fugues » dans le haut du classement. C'est d'ailleurs pour les jeunes fugueurs que le service d'hébergement est né il y a un peu plus de trente ans. « C'était une époque où la fugue était un délit, rappelle Margot Timmermans, directrice de l'AMO. Pourtant chez Point jaune, on pensait plutôt que c'était un appel à l'aide. La fugue est une communication non verbale, ajoute la directrice de l'AMO. Notre but est d'amener le jeune à verbaliser cette demande. »

Les fugues existent toujours. Mais le contexte dans lequel elles interviennent a changé. « Dans les années 80, les jeunes qui fuyaient voulaient plus de liberté, affirme Margot Timmermans. Aujourd'hui ils rêvent d'avoir un boulot, une famille, un cadre ; 59% des jeunes qui viennent à l'hébergement sont issus de familles monoparentales. »

En cas de fugue, l'AMO contacte les parents dans les 24 heures « pour les requalifier dans



leur rôle, nous apprend Olivier Leton, les prévenir que leur enfant est en sécurité sans dire le lieu où il est hébergé. Nous devons favoriser les contacts avec le milieu de vie».

La clarté de ce cadre n'empêche pas des incompréhensions avec la police, comme le résume Séverine Deléglise : « La police a pour mission de retrouver les jeunes fugueurs. Nous avons 24 heures pour contacter les parents. Cela a pu créer des tensions, des problèmes de compréhension assez importants. » Ces problèmes ont poussé l'AMO et la section jeunesse de la police à signer une convention sur les rôles de chacun. « Désormais, en cas de fugue, si la police appelle, nous confirmons que le jeune est chez nous, mais nous leur demandons de respecter la confidentialité du lieu. »

L'autre grand motif qui amène les jeunes chez Point jaune est le rejet parental. Jonathan le subit de plein fouet. « Mon père m'a souvent mis dehors. Il dit que je ne fais rien, il me reproche de ne pas ramener d'argent. Mais, avec ma sœur, ils achètent de la nourriture quand je suis pas là, et, quand je reviens, ils cachent cette nourriture. Ils veulent que je bosse, mais pour travailler, il faut pourtant que je mange. » Jonathan ne peut pas pour autant se tourner vers sa mère. Celle-ci est battue par son compagnon. « J'ai vécu avec elle six mois, elle avait tout le temps des bleus », dit-il en regardant le plafond, en entremêlant ses doigts crispés.

Jonathan ne mange pas à sa faim. Il l'avoue d'ailleurs du bout des lèvres. Séverine, l'éducatrice, explique qu'il pourra se faire à manger



dans quelques minutes. Elle énumère les possibilités : « *Il y a des fishsticks, des saucisses, du poulet, des pâtes, des boîtes de conserve diverses, du riz. Mais il faut cuisiner soi-même.* » Jonathan, énigmatique, refuse : « *Il vaut mieux que je ne commence pas...* »

### « Un souhait inavoué de réorganiser la structure familiale »

C'est au rez-de-chaussée de l'AMO que l'on trouve l'appartement réservé à l'hébergement d'urgence. Il y a la cuisine, assez grande, qui donne sur une petite cour intérieure décorée d'une fresque murale aux couleurs vives. Puis on trouve un couloir menant aux deux chambres, sur la droite, et au salon, sur la gauche.

Un salon dans lequel les jeunes peuvent discuter, regarder un DVD, se détendre. Depuis peu, un poste « by night » a été créé pour épauler l'éducateur de nuit. De 16 à 22 heures, cet éducateur supplémentaire propose d'accompagner les jeunes de manière plus informelle, pour faciliter le contact, créer la confiance autour d'un film, d'une sortie à la salle de spectacle l'Éden ou d'un jeu de société.

L'idée est de faire émerger la réelle demande du jeune. « *C'est souvent dans des moments de crise familiale, de séparation que l'on vient nous voir, décrit Stéphane Cattarassi, coordinateur pédagogique chez Point jaune. Des crises amplifiées par la précarité, la promiscuité. En général le jeune vient avec le souhait inavoué de réorganiser sa structure familiale.* »

Ce soir, du côté du dortoir des filles, on trouve Sandy, 16 ans. Elle est déjà venue à l'AMO, plusieurs mois auparavant, pas pour dormir, mais amenée par sa mère pour discuter avec des éducateurs, « *car ma mère voulait parler de mon comportement. Mais ça n'a pas aidé* », dit-elle.

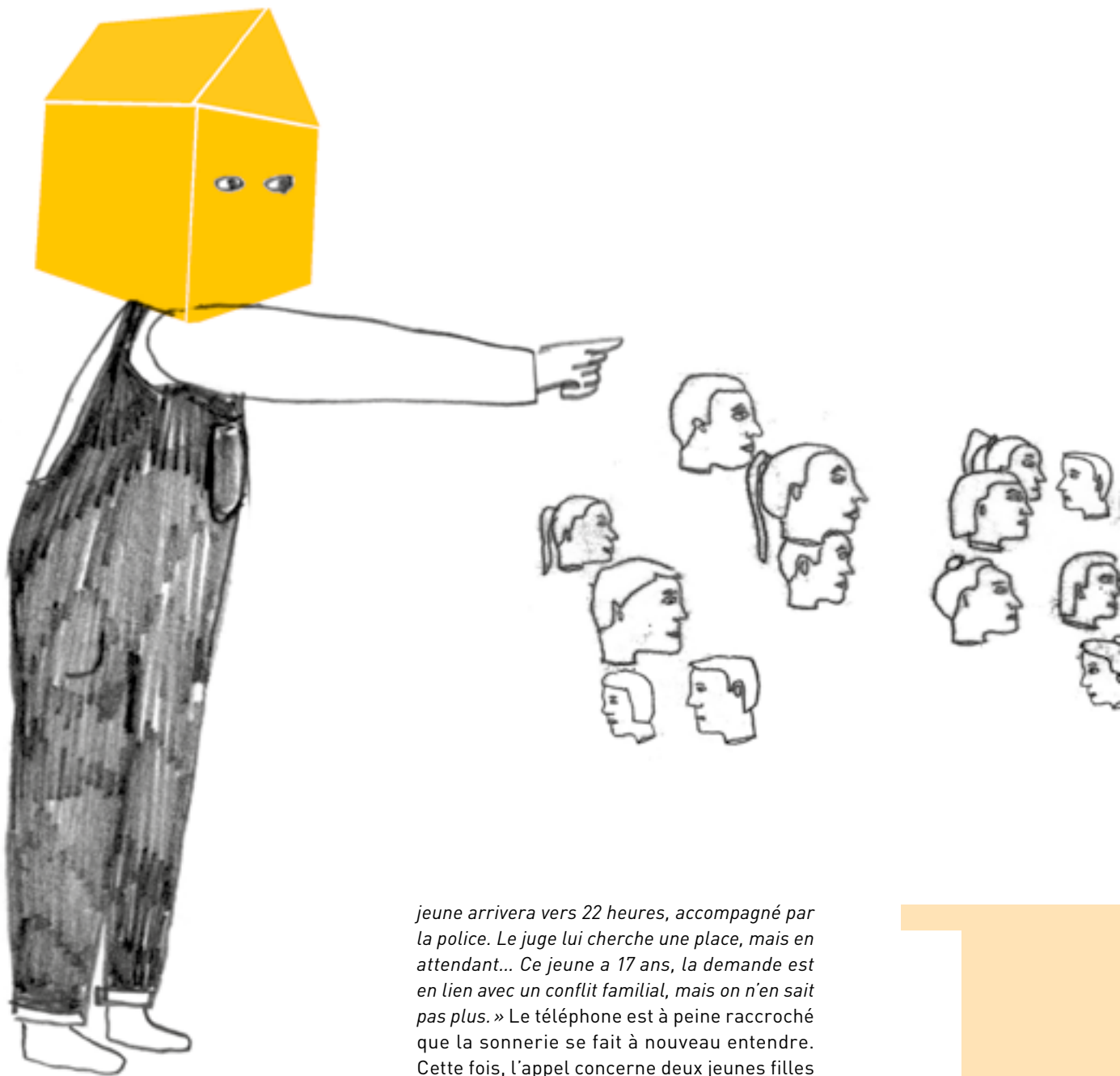
Aujourd'hui, la rupture est consommée : « *Là, ma mère ne veut plus de moi. Je suis souvent partie de la maison depuis un an. J'allais chez des copines, on m'a prêté un appartement. Je vais bientôt avoir 16 ans, le 25 septembre, et ce que je veux, c'est une mise en autonomie. Ici, ils vont m'accompagner au service d'aide à la jeunesse pour ma demande (la mise en autonomie n'est possible qu'à partir de 16 ans, NDLR).* »

Très souvent, le personnel de l'AMO accompagne physiquement les jeunes à leurs rendez-vous auprès du service d'aide à la jeunesse (SAJ) ou du service de protection judiciaire (SPJ). « Car les jeunes ne connaissent pas les rouages de ces institutions, décrit Olivier Leton. Parfois, ils ne sont pas reçus. Il faut dire que les SAJ ou SPJ priorisent leurs dossiers, car ils sont submergés de demandes. Ils ont plusieurs dossiers qui 'brûlent', donc les solutions qu'ils trouvent sont souvent de court terme, sans aller au fond du problème, et ne correspondent pas toujours à ce qui serait bon pour eux. »

En attendant, l'AMO travaille avec Sandy pour qu'elle explore son réseau, qu'elle trouve des ressources dans sa famille proche ou éloignée, chez des amis. Sandy, après une ou deux nuits chez Point jaune, trouvera peut-être un refuge chez sa tante. Mais l'accroche semble ténue : « C'est incroyable, j'ai découvert hier que j'avais une tante que je ne connaissais pas et je l'ai rencontrée pour la première fois. Peut-être voudra-t-elle me prendre jusqu'à mes 16 ans ? »

La jeune fille rêve de sa vie en appartement, « comme une jeune adulte ». Elle reprendrait sérieusement l'école pour devenir comptable.





Elle rêve de sa liberté future : « *Je ferai ce que je veux après l'école* », clame-t-elle. La mère de Sandy l'a chassée du domicile « *deux ou trois fois et a même appelé la police* » pour la faire partir. Et pourtant, c'est Sandy qui endosse la culpabilité : « *Je sais très bien que c'est ma faute, je sortais beaucoup, j'avais arrêté l'école* », lâche-t-elle, la voix emplie d'amertume. Sur le mur, non loin de Sandy, est écrit en grosses lettres : « *La liberté : une envie, un choix ?* »

À quelques pas de là, une demande d'hébergement est envoyée via Facebook sur l'ordinateur de l'AMO. Une « habituée » de la maison, souvent contrainte de fuir son « copain » qui la bat régulièrement. Puis le téléphone sonne, c'est la police de Saint-Josse, en région de Bruxelles-Capitale, qui appelle. Tout s'emballe soudainement. Une éducatrice explique : « *Un*

*jeune arrivera vers 22 heures, accompagné par la police. Le juge lui cherche une place, mais en attendant... Ce jeune a 17 ans, la demande est en lien avec un conflit familial, mais on n'en sait pas plus.* » Le téléphone est à peine raccroché que la sonnerie se fait à nouveau entendre. Cette fois, l'appel concerne deux jeunes filles qui étaient suivies par un service d'aide à la jeunesse (SAJ). Le tribunal de la jeunesse demande un écartement familial immédiat.

« *On va être complet ce soir !* », tonne Séverine Deléglise, qui jongle entre ces situations, l'accueil des jeunes, l'entretien incontournable. « *C'est un boulot complet, complexe et qui génère du stress* », confie-t-elle. Au fil des minutes, on comprendra que les deux jeunes filles en question ne passeront pas la nuit au Point jaune. Plus personne ne semble savoir où elles sont.

### Face à l'errance institutionnelle

Les AMO sont des victimes collatérales de la saturation des services de l'aide à la jeunesse. Tout le secteur est touché, les services d'hébergement comme les services d'accompagnement dans le milieu de vie.





Les mineurs en difficulté et en danger sont trop nombreux pour être pris en charge par les différentes institutions de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cela rejaillit sur les internats scolaires, les hôpitaux ou les services résidentiels pour jeunes, qui accueillent des enfants handicapés ; toutes les places sont utilisées et certains mineurs sont renvoyés d'institution en institution.

Cette situation a un impact direct sur les AMO, comme Point jaune, qui sont régulièrement sollicitées par défaut de place dans le circuit des services mandatés. Le hic, c'est que les AMO ne sont censées intervenir que dans le cadre d'une démarche volontaire des jeunes. C'est ce que résume Margot Timmermans : « Les autorités mandantes nous appellent en cas d'urgence, lorsque les différents services de l'aide à la jeunesse sont pleins. Nous vérifions que le jeune n'est pas contraint à venir chez nous, même si nous avons bien conscience, lorsque des autorités mandantes nous appellent, que la démarche des jeunes n'est pas pleinement volontaire. Cela dit, nous négocions toujours avec le jeune et l'autorité mandante. » Pour éviter que les places soient vampirisées par des demandes de la Belgique entière, l'AMO garde

une place au chaud pour les jeunes de Charleroi. « La proximité nous permet de travailler avec les parents, de suivre la situation, de mettre en place une médiation par exemple », ajoute la directrice.

Environ un tiers des personnes hébergées chez Point jaune ont été envoyées par le biais d'une autorité mandante. Cet hébergement d'urgence, utilisé comme une solution de bricolage par les délégués, les conseillers ou les directeurs de l'aide à la jeunesse, fait dévier les AMO de leur mission initiale.



Des places d'urgence ont été ouvertes dans les services d'accueil et d'aide éducative (les « homes », donc lieux d'hébergement de l'aide à la jeunesse), mais elles sont toutes prises d'assaut. Quant aux centres d'accueil d'urgence, structures de l'aide à la jeunesse qui travaillent sur mandat, elles sont aussi pleines. Dès lors, les AMO deviennent la soupape d'un système sur-saturé, celui de l'aide à la jeunesse dans son ensemble. « C'est vrai que l'on sort totalement de notre mission, concède Olivier Leton, mais on ne va pas dire à ces jeunes de dégager. »

Pour les garçons de plus de 16 ans, qui, pour certains, ont une longue histoire dans l'aide à la jeunesse, c'est parfois une gageure de leur trouver une place dans une institution ; ces jeunes, parfois turbulents, sont en errance institutionnelle. Ils sont même appelés, dans le microcosme de l'aide à la jeunesse, les « jeunes incasables ». « Ceux-là sont souvent casés ici », constate Olivier Leton, qui a l'impression que son AMO devient une institution « précentre d'accueil d'urgence ». La solution d'urgence... avant le centre d'urgence.

L'errance institutionnelle, Amina et Ana la connaissent bien. Ces deux filles débarquent dans les locaux de l'AMO en fin d'après-midi. Elles ont fugué de leur service d'accueil et d'aide éducative (SAAE) la veille. Elles sont très jeunes – 14 et 15 ans. L'une d'elles porte des cicatrices encore rouges à l'intérieur de

ses bras. Elles observent les locaux de l'AMO et les premières questions qu'elles posent concernent leur sécurité : « Personne ne peut entrer dans la chambre la nuit ? Il y a bien un éducateur toute la nuit ? », avant de s'enquérir de détails pratiques : « Est-il possible de fumer ? À quelle heure faut-il se coucher ? Avez-vous des habits à prêter ? »

Malgré leur jeune âge, Ana et Amina semblent savoir ce qu'elles font. Leur idée : utiliser l'AMO comme un levier pour changer les rapports de force au sein de leur « home ». Elles ne se font aucune illusion et savent pertinemment qu'elles devront y retourner.

« On a fugué pour marquer le coup, explique Ana. C'est le bordel dans notre institution depuis qu'une fille est arrivée et frappe les autres. Elle essaye de les étrangler, se scarifie. Tout a changé depuis qu'elle est là. » Et Amina de renchérir : « Elle est folle et on doit s'adapter à plein de trucs pour elle. Les éducateurs ne disent rien, il y a du favoritisme. On en a marre. » Alors les deux jeunes filles ont pris la poudre d'escampette, elles ont marché de nuit sur l'autoroute pour être hébergées chez la grand-mère d'Ana, qui a refusé ; le lendemain, elles échouent au Point



jaune où les éducateurs tentent de faire le lien avec l'équipe du home, de cerner les enjeux, nombreux et complexes. «*Il semblerait que la fuite ait aussi un lien avec un garçon qu'elles voulaient voir*», glisse une éducatrice.

Ana et Amina ont un passé très difficile, fait de ruptures et d'abandons, qu'elles décrivent en feignant le détachement : «*J'ai aussi fugué car avant j'étais en dépression*, détaille Ana. *J'ai fait des tentatives de suicide et j'étais à Van Gogh, en hôpital psychiatrique. La nouvelle se scarifia, ça me rappelle de mauvais souvenirs. Quand on n'a pas été en sécurité en famille ça rappelle trop de mauvais souvenirs.*» Quant à Amina, elle a connu une vie de placements successifs depuis son premier anniversaire. «*Dans le*

*centre d'avant, il y avait aussi de la maltraitance*, dit-elle, une sorte de douceur inadéquate voilant ses paroles. *On en parlait beaucoup entre nous.*» Quant à Ana, elle a beaucoup «*fugué*», à tel point qu'elle pense être «*connue des services de police*». Elle espère que ce petit coup de théâtre serve à «*faire comprendre aux éducateurs*» que ça ne va pas du tout.

Puis les jeunes filles descendent à la cuisine. Les jeunes se croisent, commencent à discuter, à faire la cuisine. L'huile grésille dans les poêles. L'odeur de friture se répand. Finalement, Jonathan monte les escaliers quatre à quatre. Il demande à l'éducatrice des fishsticks. Il en prendra sept. Le sourire aux lèvres. Le temps de souffler un peu. La sonnerie retentit à l'entrée. Deux policiers de Saint-Josse ont fait le chemin jusqu'à Charleroi pour amener le jeune homme en conflit familial. Celui-ci est silencieux. La police n'entre pas dans les locaux. Séverine Deléglise prend le relais. La nuit tombe sur le Point jaune, charriant avec elle un peu de douceur dans cette chaleur estivale.





## Pour en savoir plus

### Point jaune

Rue du Palais 12

6000 Charleroi

Courriel : [info@pointjaune.be](mailto:info@pointjaune.be)

Site : [www.pointjaune.be](http://www.pointjaune.be)

Tél. : 071/33.32.00

# focales

est une revue publiée en supplément d'*Alter Échos*.

Une initiative de l'Agence Alter, avec le soutien de la Wallonie.

Coordination : Marinette Mormont.

Ce cahier a été rédigé par Cédric Vallet.

Illustrations : Charlotte Lemaire.

Il a été achevé en octobre 2016.

Layout et mise en page : Cécile Crivellaro et Françoise Walthéry.

Impression : Nouvelles Imprimeries Havaux.

Cette publication est en accès libre

sur [www.alterechos.be](http://www.alterechos.be) (onglet Focales)

Agence Alter  
■■■■■



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES